



Qualité de l'eau distribuée à BEAUMONT SUR OISE



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Origine de l'eau

La commune est alimentée par un mélange d'eau du forage de Beaumont sur Oise et de l'eau de provenance d'Asnières sur Oise avec un apport du puits de Bruyères sur Oise.

Contrôle sanitaire réglementaire

La DDASS est chargée du contrôle sanitaire réglementaire de l'eau potable. Ce bilan prend en compte les résultats des 12 échantillons prélevés en production et des 31 échantillons prélevés en distribution.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Utilisez uniquement l'eau du réseau d'eau froide pour l'alimentation.



En habitat collectif, un point d'eau froide non traitée et destinée à l'usage alimentaire doit être disponible dans chaque appartement. En habitat individuel, cette pratique est aussi conseillée.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur de l'eau est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau.

BACTERIOLOGIE

Germes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité réglementaire : absence exigée.

EAU DE TRES BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Tous les prélèvements sont conformes.

NITRATES

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Limite de qualité réglementaire : ne pas excéder 50 milligrammes par litre (mg/l).

EAU PRESENTANT UNE TENEUR EN NITRATES ELEVEE, SANS RISQUE POUR LA SANTE

31 analyses réalisées en distribution sur les réseaux des communes de Beaumont sur Oise et de Persan
Moyenne : 44,8 mg/l - Maximum : 49 mg/l

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'existe pas de limite réglementaire pour la dureté. (°F : degré français)

EAU CALCAIRE A TRES CALCAIRE

Moyenne : 32,2 °F à 41,2 °F selon l'origine de l'eau
Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Limite de qualité réglementaire : ne pas excéder 1,5 milligramme par litre (mg/l).

EAU TRES PEU FLUOREE

Teneur inférieure à 0,3 mg/l
Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition de caries. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés,...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Limite de qualité réglementaire : ne pas excéder 0,1 microgramme par litre (µg/l).

EAU NON CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE Quelques dépassements de la limite de qualité sont observés

Sur 8 analyses de pesticides réalisées, 2 dépassements ont été observés pour la déséthylatrazine (Maximum: 0,11 µg/l)

En l'état, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée au cours de l'année 2008 a présenté une très bonne qualité bactériologique. Concernant la qualité physico-chimique de l'eau distribuée, les limites de qualité ont été respectées (nitrates, fluor) à l'exception des pesticides. Compte tenu de l'ampleur limitée de ces dépassements, il n'a pas été nécessaire de prononcer des recommandations sanitaires particulières. Toutefois, la DDASS a imposé un contrôle renforcé des pesticides dans l'eau.